



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 22 juin 2021]

Date de la convocation

16 juin 2021

Date d'affichage

23 juin 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 5

Votants : 32

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Isabelle BEAUVAIS, Monique GUILLE, Philippe ISSARD, Thierry BODDI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Corinne DARMANI, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Anne DUBIER, Arnaud ELGOYHEN, Laurent SQUASSINA, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU

Absents : Thomas DOMENECH

N° 59/ 2021

Secrétaire de séance : Philippe ISSARD

OBJET DE DELIBERATION : Saison culturelle 2021-2022 – nouvelle tarification des spectacles de la Scène Nationale d’Albi et encaissement et reversement des recettes

Madame le Maire propose au conseil municipal d’approuver les nouveaux tarifs des spectacles présentés dans le cadre du partenariat avec la Scène Nationale d’Albi pour la saison culturelle 2021-2022, ainsi que l’encaissement des recettes de ces spectacles. Les sommes en question seront reversées à la Scène Nationale d’Albi, sur présentation de facture après chaque spectacle.

Nouveaux tarifs :

- Tarif adulte : 10 euros
- Tarif réduit : 7 euros (- de 18 ans, handicap, RSA)
- Tarif séance scolaire : 6 euros
- Tarif sortie « ce soir on bouge » : 25 euros

VOTE : à l’unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VALIDE les nouveaux tarifs des spectacles de la Scène Nationale d’Albi tels que détaillés ci-dessus,

APPROUVE l’encaissement et le reversement des recettes des spectacles en question,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 23 juin 2021

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20210623-059-2021-DE
Date de télétransmission : 23/06/2021
Date de réception préfecture : 23/06/2021